

Cultures fourragères et autres grandes cultures (sauf céréales et pommes de terre) 2020

Offres des variétés et mélanges de semences

Seul le colza est testé dans des essais variétaux sous conditions bio. La plupart des évaluations mentionnées dans la liste proviennent d'essais conventionnels ou sont des informations du sélectionneur. De plus amples informations à ce sujet tout comme la réglementation sur l'utilisation des semences pour les grandes cultures et les cultures fourragères biologiques et les explications sur les niveaux de disponibilité des semences se trouvent à la fin de la présente liste variétale. Seules les variétés de maïs Swissgranum seront prises en compte.

Évaluation (basée sur la liste recommandée de Swissgranum):

+++ très bon + moyen à bon + moyen – moyen à mauvais – – – très mauvais/tardif ● approprié ○ inapproprié n.t. non testé p.i. =pas d'informations

[Cat.] = Catégorie de sélection NEL = Énergie nette pour la production de lait

Variété [Cat.] (Date enr. Cat. UE, Sélectionneur)	Aptitude		Di- ges- tibi- lité	NEL	Déve- loppe- ment juvénile	Tolérance à l'hel- minthos- poriose	Tolérance au char- bon com- mun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
	Maïs ensilage	Maïs grain						
Maïs								
Variétés précoces								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
Stabil [Cat. III] (2015, KWS, D)	●	●	+++		+-	+-	++	Précoce, gros potentiel de rendement. Très bonne tolérance à l'helminthosporiose.
Fabregas [Cat. III] (2006, KWS, D)	●	○	+	++	++	-	++	Maïs d'ensilage précoce à haut rendement. Convaincante par ses hauts rendements en MS et sa maturité précoce.
Karibous [Cat. III] (KWS)	●	○	+++	+++	++	p.i.	p.i.	Maïs d'ensilage précoce à très haut rendement, le plus gros rendement global et en amidon de toutes les variétés précoces. Adéquat pour les sites frais.
Kapriliias [Cat. III] (2018, KWS, D)	●	●	+++	++	++	+	+	Maïs d'ensilage à haut rendement, grande qualité, bon rendement en grain, bonne digestibilité du reste de la plante.
LG 30.179 [Cat. III] (Limagrain)	●	●	+	+	++	++	+	Variété très précoce.
LG 31.207 [Cat. III] (Limagrain)	●	○	+++	++	++	+	++	Nouveau maïs d'ensilage précoce à haut rendement.

Variété [Cat.] (Date enr. Cat. UE, Sélectionneur)	Aptitude		Di- ges- tibi- lité	NEL	Déve- loppe- ment juvénile	Tolérance à l'hel- minthos- poriose	Tolérance au char- bon com- mun	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
	Mais ensilage	Mais grain						
Variétés mi-précoces								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
Amaroc [Cat. III] (2018, KWS, D)	●	○	++	++	++	+	+ -	Haut rendement.
Benedictio [Cat. III] (2016, KWS, D)	●	●	++	+++	++	p.i.	p.i.	Adapté à toutes les régions, bonne résistance à la verse et faible sensibilité à la pourriture de la tige, très compétitif contre les mauvaises herbes.
Gottardo KWS [Cat. III] (2013, KWS, D)	●	●	+++	+++	+	+	+	Auparavant maïs d'ensilage avec un haut rendement de MS. Mi tardif comme maïs grain. Convaincant par ses teneurs en amidon, sa digestibilité et la bonne santé des feuilles.
LG 30.215 [Cat. III] (2015, Limagrain)	●	●	+++	+++	+	+ -	++	Excellente valeur fourragère et bonne santé des épis.
Geoxx [Cat. III] (RAGT, 2012)	●	●	++	++	+	+	++	Hauts rendements massiques.
SY Talisman [Cat. III] (2015, Syngenta, CH)	●	●	+++	++	+	+	+	Grand potentiel de rendement. S'adapte facilement, rendement stable.
Suvitan [Cat. III] (2015, DSP, CH)	●	●	+++	+++	++	+ -	++	Développement juvénile excellent, rendements bons et stables avec une très bonne valeur fourragère; sélection suisse.
Variétés mi-tardives								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
Figaro [Cat. III] (2017, KWS, D)	●	●	+++	+++	++	++	+	Hauts rendements de MS et de MOD, très bonne tolérance à l'helminthosporiose, bonne résistance à la verse. (MOD = matière organique digestible)
LG 30.306 [Cat. III] (2015, Limagrain)	●	●	-	+ -	+	-	++	Mi-tardif avec de hauts rendements en MS comme maïs d'ensilage. Faible digestibilité.
P8666 [Cat. III] (2018, Pioneer)	●	●	-	p.i.	+	+++	---	Gros rendement. Très bonnes caractéristiques agronomiques.
Variétés tardives (Tessin)								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
P 0725 [Cat. III] (DuPont Pioneer)	●	●	+	p.i.	+	+++	+	Grand potentiel de rendement. Bon état sanitaire des plantes et bonne résistance à la verse. Mûrit rapidement.
Variétés de niche								
Niveau 1 (Bio = obligatoire)								
Evolino (OPM12) [Cat. I] (GZPK, CH)	●	●	n.t.	+ -	++	++	+ -	Variété de population mi-précoce, pollinisation ouverte, reproductible. Supporte bien le froid, bonne vitalité, bonne vigueur, rendements stables. Certifiée BioVerita.
Mabonita [Kat.III] Maïs Bohnen (KWS, D)	●	p.i.	+++	p.i.	p.i.	p.i.	p.i.	Culture associée de maïs et de haricot, peut améliorer la teneur en protéine de l'ensilage grâce à la bonne proportion de haricot (2/3 de maïs et 1/3 de haricot).
Weihenstephaner 1-3 [Cat. III] (LFL, DE)	●	●	+	n.t.	++	+	+ -	Variété de conservation allemande (K240). Pollinisation ouverte (variété lignée): résistance élevée au froid, bonnes vitalité et croissance, rendements stables.

Sous-espèce, variété (Année enr, Sélectionneur)	Rendement en grains	PMG	Teneur en protéines	Époque de floraison	Hauteur des plantes	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Légumineuses à graines						
Pois protéagineux d'automne						Niveau 2 (Bio = la règle)
Balltrap [Cat. III] (2014, Florimaond Desprez, F)	++(+)	moyen	+ -	précoce	moyen	Variété très résistante à l'hiver et à la verse.
Fresnel [Cat. III] (Agri-Obtentions, F)	+++	haut	+	mi-précoce	haute	Gros rendement, résistance élevée au froid.
Dove [Cat. III] (Agri-Obtentions, F)	+++	bas	+/-	mi-précoce	moyen	Variété à grains verts, bonne résistance au froid, résistance à la verse moyenne.
OH-51 [Cat. III] Mélange de pois protéagineux et d'orge	p.i.	p.i.	p.i.	p.i.	p.i.	Mélange prêt à l'emploi pour culture associée pois protéagineux d'automne / orge à deux rangs.
Pois protéagineux de Printemps						Niveau 2 (Bio = la règle)
Alvesta [Cat. III] (2009, KWS, D)	++(+)	moyen	+/-	mi-précoce	haute	Bonne résistance à la verse. Rendement de protéines et de grains élevé. Multiplication de semences bio en Suisse.
Astronaute [Cat. III] (2016, RAGT, F)	++	moyen	++	précoce	haute	Bonne concurrence contre les mauvaises herbes.
Audit [Cat. III] (2011, Nickerson, F)	++	moyen	+(+)	précoce	haute	Bonne résistance à la verse.
Mythic [Cat. III] (2011, Agri Obtentions, F)	+	moyen	+++	mit-tardive	très haute	Résiste à la verse, PMG 250 g, à moitié sans feuilles, semer le plus tôt possible. Convient aussi pour l'alimentation humaine. Grains jaunes.
Bagoo [Cat. III] (2011, Agri Obtentions, F)	+++	bas	+++	mi-précoce	haute	Bonne résistance à la verse, PMG 225.
Espèce Sous-espèce, variété						
Féverole d'hiver						Niveau 2 (Bio = la règle)
Diva [Cat. III] (2002, Agri Obtentions, F)						Très résistante à l'hiver, variété éprouvée.
Arabella [Cat. III] (Saatzucht Gleisdorf GmbH, D)						Début de la floraison et de la maturation précoces, grande résistance à la verse, très bonnes résistances, teneur en protéine moyenne, résiste bien à l'hiver.
Olan [Cat. III] (1991, GIE Amélioration Fourragère, F)						Variété éprouvée d'origine française pour les sites favorables (Suisse romande), bonne tolérance à la verse.
Irena [Kat.III] (2001, Agri Obtentions, F)						Résistance au froid très moyenne, mais très hauts rendements et teneurs en protéine.
Hiverna [Kat.III] (1986, Littmann, D)						Début de la floraison très précoce, plantes de grande taille, résistance à la verse moyenne, haute teneur en tannins. Bonne résistance au froid.

Espèce Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Féverole d'été	Niveau 2 (Bio = la règle)
Bioro [Cat. III] (2001, Saatzuchtbetrieb Hans Gahleitner, A)	Sélection biologique autrichienne, très résistante au gel et spécialement bien adaptée aux climats rudes. Développement juvénile très rapide, étouffe bien les mauvaises herbes, atteint 1,60 mètre de hauteur. Grains peu amers qui sont volontiers consommés. (<i>Indications du sélectionneur</i>)
Divine [Cat. III] (1996, Agri Obtentions, F)	Variété mi-précoce résistante à la verse avec une forte teneur en protéines et un grand potentiel de rendement.
Fanfare [Cat. III] (2013, NPZ, D)	Variété allemande éprouvée à haut rendement. Résistante à la verse et à l'oïdium.
Fuego [Cat. III] (2004, HP. Lembke / Saatenunion, D)	Floraison courte et tardive. Sensible à la sécheresse pendant la formation des gousses. Résistant à la verse malgré ses longues tiges. Rendements en protéines moyens. (<i>Données issues des essais variétaux bio faits en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, D</i>)
Melodie [Cat. III] (Saatbau Linz, AU)	Fleurs multicolores avec précocité comme Bioro mais tiges plus courtes (mi-longues). Très bonne résistance à la verse, bonne résistance à la rouille. Faible teneur en vicine et en convicine: teneur inférieure à 0,05 % → la proportion de féverole dans l'alimentation des volailles peut être plus grande qu'avec d'autres variétés.
Nakka [Cat. III] (Agri Obtentions, F)	Fleurs multicolores, faible teneur en vicine et en convicine, haute teneur en protéines, PMG 450-520 g. Selon le sélectionneur, convient aussi pour l'alimentation humaine.
Tiffany [Cat. III] (2014, Ragt, F)	Variété à faible teneur en vicine et en convicine, donc aussi spécialement adéquate pour l'alimentation des poules pondeuses. Haut rendement et riche en protéines.
Soja	Niveau 1 (Bio = obligatoire) Soja fourrager: dès 23.03.2020 le niveau 2 est valable
Aveline [Cat. II] (2005, ACW, DSP, CH)	Variété mi-précoce (000/00); convient pour le tofu; hiles clairs; grains au goût neutre. Gousses tendant à éclater en cas de maturité avancée due à la sécheresse. Rendement et résistance à la verse moyens. Testage variétal bio.
Aurelina [Cat. II] (Saatbau Linz, AT)	Variété mi-précoce (000/00) à haut potentiel de rendement. Hiles clairs. Haute teneur en protéine. Testage variétal bio.
Gallec [Cat. II] (2000, ACW/DSP, CH)	Variété précoce (000), combinaison intéressante entre bon rendement et maturité précoce. Variété à hile incolore, soja adapté pour la consommation, bonne tolérance à la verse. Testage variétal bio.
Merlin [Cat. II] (1997, Saatbau Linz, A)	Variété précoce (000) avec un gros potentiel de rendement. Très résistante à la verse. Hiles foncés. Développement juvénile rapide même en conditions froides. Pour les sites marginaux. Testage variétal bio.
Protéix [Cat. II] (2009, ACW, DSP, CH)	Variété mi-tardive (00). Convient pour le tofu. Haut teneur en protéine. Bonne résistance à la verse. Hile incolore. Testage variétal bio.
Galice [Cat. II] (2009, Agroscope/ DSP, CH)	Variété précoce (000). Grand potentiel de rendement. Hiles foncés. Testage variétal bio.
Obélix [Cat. II] (2009, Agroscope/ DSP, CH)	Variété précoce (000). Bon rendement, bon développement juvénile, très bonne résistance à la verse, teneur en protéine moyenne à bonne, Testage variétal bio.

Espèce Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Lupin	Niveau 2 (Bio = la règle)
Amiga [Cat. III] (1985, EU/Florimond Desprez, F)	Lupin blanc. Teneurs en protéines brutes et potentiel de rendement plus élevés que le lupin bleu. Culture généralisée en bio pas recommandée à cause de la sensibilité à l'antracnose. Il faut absolument veiller à avoir des semences sans antracnose (maladie transmise par les semences).
Boregine [Cat. III] (Saatzucht Steinach GmbH, D)	Lupin (bleu) à folioles étroites. Type ramifié. Rendements grains les plus élevés de l'assortiment actuel disponible avec de hauts rendements protéiques. Convient dans les sites séchards.
Rumba [Cat. III] (Poznan Plant Breeding, PL)	Lupin (bleu) à folioles étroites. Type ramifié. Variété comparable à Bioregine.
Boruta [Kat. III] (Saatzucht Steinach GmbH, D)	Lupin (bleu) à folioles étroites, type non ramifié. Très bonne résistance à la verse, rendement et couverture du sol plus faibles que pour les variétés de type ramifié.
Diverses autres variétés [Cat. III]	Selon la disponibilité en bio.
Lentilles	Niveau 2 (Bio = la règle)
Anicia [Cat. III] (Agri Obtentions)	Type lentille de Puy; verte, tachetée.
Rosana [Cat. III] (Agri Obtentions)	Type lentille de montagne, marron à l'extérieur, rose à l'intérieur. Très productif.

Betteraves	
Betteraves fourragères	Niveau 2 (Bio = la règle)
Jamon [Cat. III] (1992, EU/Florimond Desprez, F)	Betterave mi-sucrière (13 à 16 % MS); bonne levée, parfois irrégulière; très bon rendement.
Betteraves sucrières	Niveau 3 (Bio = souhaité)
	Culture sous contrat, év. demander à la fabrique sucrière.

Sous-espèce, variété	Début de la floraison	Précocité récolte	Rendement en grains	Teneur en huile	Résistance à la verse	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Oléagineux						
Colza d'hiver						Niveau 2 (Bio = la règle)
Vision [Cat. III] (2006, Saatzucht Hadmersleben, D)	mi-précoce	moyen	p.i.	p.i.	p.i.	Testée dans les essais bio ART-Biofarm-FRIJ: développement juvénile rapide, bon rendement, équilibré sur différents sites. Multiplication de semences bio en Suisse.
Sammy [Cat. III] (Saatbau Linz, A)	précoce	moyen	++	+	++	Quelques variétés-lignées sur la liste de Swissgranum / Agroscope, et bons résultats dans les essais bio. Multiplication de semences bio en Suisse.

Sous-espèce, variété	Début de la floraison	Précocité récolte	Rendement en grains	Teneur en huile	Résistance à la verse	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Colza HOLL						Niveau 3 (Bio = souhaité)
V 316 OL [Cat. III] (2014, DSV, D)	mi-précoce	moyen	+++	++	+++	Variété HOLL. Type variété riche en acides gras et pauvre en acide linoléique, prévue seulement pour des cultures sous contrat. Pour préserver la qualité des variétés HOLL depuis le semis jusqu'à la livraison au centre collecteur, il faut éviter les repousses de variétés classiques ainsi que les mélanges lors du semis et de la récolte. Les champs doivent être répartis de manière à pouvoir éviter tout mélange lors de la récolte. HOLL est l'abréviation de H igh O leic (HO) et L ow L inolenic (LL), ce qui signifie: HO = forte teneur en acide oléique et LL = faible teneur en acide linoléique. Il n'y a pas de semences bio disponibles.
Espèce Sous-espèce, variété						Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Tournesol (y compris variétés HO)						Niveau 3 (Bio = souhaité)
Semences conventionnelles non traitées provenant de régions avérées exemptes de mildiou (<i>Plasmopara</i>) disponibles pour beaucoup de variétés. Les semences de tournesol ne peuvent être mises en circulation par les vendeurs de semences qu'avec un passeport phytosanitaire. Le semis de semences non-traitées relève de la responsabilité de l'agriculteur. Toute attaque de mildiou (<i>Plasmopara halstedii</i>) doit être annoncée immédiatement au service phytosanitaire cantonal.						
LG 54.24 HO [Cat. III] (2015, Limagrain, F)						Très bons rendements, bonne résistance à la verse, teneur en huile élevée.
LG 53.77 [Cat. III] (2016, Limagrain F)						Variété plus récente avec un bon compromis entre le rendement et la précocité. Teneur en huile élevée.
Lin d'hiver						Niveau 3 (Bio = souhaité)
Angora [Cat. III] (2013, GIE Linea, F)						Nouvelle variété, très tolérante au gel et à la verse.
Lin de printemps						Niveau 2 (Bio = la règle)
Duchess [Cat. III] (2009/GIE Linea, F)						Variété mi-longue, verse très peu, précoce.
Galaad [Cat. III] (2010, Laboulet, F)						Potentiel de rendement moyen à élevé et haute teneur en huile. Début de la floraison précoce, magnifique résistance à la verse. Bonne vitalité et bonne santé.
Marquise [Cat. III] (2014/ GIE Linea, F)						Rendements réguliers. Variété courte résistante à la verse. Très précoce.
Céréales et pseudo-céréales						
Millet						Niveau 2 (Bio = la règle)
Quartett [Cat. III] (Institut pour les légumineuses et les gruaux d'Oriol, Russie centrale)						Millet commun. Variété russe. Semence Hauteur 110–120 cm. Bonne résistance à la verse.
Sarrasin (sarrasin à décortiquer pour la consommation humaine)						Niveau 2 (Bio = la règle)
Devyatka et Drushina [Cat. III] (Russie)						Variétés de consommation, déterminantes, à gros grains, faciles à décortiquer, rendements élevés.
La Harpe [Cat. III] (Agri Obtentions, F)						Convient pour la production de farine mais pas pour la production de grains comestibles parce qu'elle est plus difficile à décortiquer.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Engrais verts et cultures dérobées hivernantes ou partiellement hivernantes	
Navette chou de Chine /Navette d'hiver	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Navette chou de Chine, variétés Buko et Chicom [Cat. III]	La navette d'hiver est considérée comme un engrais vert hivernant humigène. Utilisable aussi bien comme engrais vert que comme culture dérobée riche en énergie pour l'affouragement d'hiver (max. 1/3 de la ration journalière). Possédant une grande capacité d'absorption des éléments nutritifs, elle empêche le lessivage de l'azote. Faible coût à l'hectare.
Pois protéagineux d'hiver	Niveau 2 (Bio = la règle)
Arkta [Cat. III] (Selgen, CZ, 2004)	Variété à feuilles entières qui étouffe bien les mauvaises herbes. A toujours fourni de très bons rendements en grains dans les essais bio effectués en Allemagne.
Assas [Cat. III] (INRA, F)	Variété mi-précoce, forte croissance végétative, très riche en feuilles, bien adapté aux mélanges. Pois fourrager d'hiver ou culture intercalaire.
EFB 33 [Cat. III] (DSV, D)	Variété hivernante qui a apporté au sol jusqu'à 150 kgN/ha dans les essais d'engrais verts du FiBL. Feuilles entières, grand potentiel de rendement, bon précédent pour cultures maraîchères et maïs. Multiplication de semences existe aussi en bio en Suisse.
Seigle d'hiver / Seigle à faucher en vert	Niveau 2 (Bio = la règle)
Turbogreen [Cat. III] (Saatzucht Steinach, D) Protector [Cat. III] (Saatzucht Lundsgaard, D)	Développement juvénile très rapide, grand rendement de MS. Supporte les semis tardifs. Précoce.
Ray-grass Westerwold	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés [Cat. III]	Croissance rapide et bon développement des racines. Partiellement hivernant, une coupe possible.
Vesce velue	Niveau 2 (Bio = la règle)
Vesce velue	Diverses variétés. Plante fixatrice d'azote à enracinement intensif.
Mélanges hivernants	Niveau 2 (Bio = la règle)
Protemix [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Mélange hivernant de céréales et de légumineuses pour l'ensilage plante entière. Permet d'atteindre de hautes teneurs en protéine brute. Ce fourrage contribue à l'amélioration de l'approvisionnement de sa propre ferme en protéines.
UFA Silo Quattro [Cat. III] (UFA-Semences)	Dérobée fourragère pour l'ensilage plante entière contenant deux espèces de céréales et deux espèces de légumineuses. Pour les rotations maïs – prairie temporaire. Permet d'éviter les semis tardifs des prairies temporaires. Peut être semé sans problèmes après maïs d'ensilage.
OH-Altogreen [Cat. III]	Enherbement tardif pour les sites d'altitude moyennement propices au ray-grass. Mélange de graminées pures.
OH-22 Nitra [Cat. III]	Dérobée fourragère hivernante. Luzerne, trèfle violet, ray-grass italien, ray-grass anglais. Idéal pour les ensilages de qualité.
OH-71 [Cat. III] (Otto Hauenstein-Samen)	Mélange de céréales et de légumineuses pour l'ensilage plante entière. Semis en octobre-novembre, récolte env. début juillet à la maturité laiteuse-pâteuse.
UFA-Wintergrün [Cat. III] (UFA-Semences) OH-Spätgrün [Cat. III] (Otto Hauenstein-Samen) Orga-Mix S [Cat. III] (Eric Schweizer AG) Turbo-Wintergrün [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Mélanges de graminées pures à croissance abondante avec du ray-grass italien proposés par divers fournisseurs. Dérobées fourragères hivernantes à haut rendement. Moyennement adéquates comme engrais verts purs puisque dépourvues de légumineuses. Bonne protection contre l'érosion hivernale, démarrage rapide au printemps, supporte les semis tardifs jusque vers fin octobre.
Winter-Kleegrün [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Mélange: trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 30 %, ray-grass italien 40 %. Le trèfle incarnat est une bonne fixatrice d'azote. Fournit rapidement un rendement en herbe grâce au ray-grass turbo Andrea. Rendement printanier assuré par le ray-grass italien. Partiellement hivernant.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Orga-Mix Rapid [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Trèfle incarnat 30 %, ray-grass Westerwold 70 %. Croissance rapide et peu de frais/ha. Partiellement hivernant.
Orga-Mix D [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Spécialement adéquat pour les semis tardifs. Seigle à faucher en vert 60 %, trèfle incarnat 13 %, vesce d'hiver 27 %.
Vesce-seigle [Cat. III] (Sativa Rheinau AG)	Mélange hivernant de vesce et de seigle pour engrais verts ou dérobées fourragères, fixateur d'azote, enracinement intensif et profond.
UFA Lolinca [Cat. III] (UFA Semences)	Dérobée fourragère hivernante. Trèfle incarnat et violet, ray-grass italien et Westerwold. Très hauts rendements.
UFA Regina Gold [Cat. III] (UFA Semences)	Dérobée fourragère hivernante. Luzerne, ray-grass Westerwold et italien. Levée très vigoureuse. Fourrage de qualité idéal pour l'ensilage.
UFA Inka [Cat. III] (UFA Semences)	Mélange d'engrais vert partiellement hivernant: après la mort des espèces sensibles au gel, le trèfle incarnat couvre le sol pendant l'hiver.
UFA Viti Fit automne [Cat. III] (UFA Semences)	Engrais vert pour la viticulture. Fixation de l'azote du sol et intensive colonisation racinaire du sol. Semer après la vendange.
Steffen GPS 11 [Cat. III]	Dérobée fourragère pour l'ensilage plante entière. Mélange de céréales avec des légumineuses pour semis tardifs après maïs.
Steffen GPS 21 [Cat. III]	Dérobée fourragère pour l'ensilage plante entière. Pour le système de culture Steffen Two-in-one dans les régions séchardes en été. Mélange moitié-moitié céréales et légumineuses pour augmenter la teneur en protéine du fourrage.
Engrais verts non hivernants	
Avoine maigre, avoine rude (Avena strigosa)	Niveau 2 (Bio = la règle)
Avoine maigre [Cat. III]	Cette ancienne plante cultivée est idéale pour les rotations maraîchères non seulement à cause de sa croissance très rapide et de son excellent pouvoir d'étouffement des mauvaises herbes, mais aussi par son absence de parenté avec les espèces maraîchères.
Sarrasin	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés d'engrais vert [Cat. III]	Le sarrasin lève rapidement. Couvre rapidement le sol et assure une colonisation racinaire intensive de la couche arable. Engrais vert bon marché.
Moutarde non résistante aux nématodes	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés [Cat. III]	A croissance rapide, formation d'une masse verte importante et bonne colonisation racinaire du sol.
Moutarde résistante aux nématodes (inhibitrice des nématodes)	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés [Cat. III]	Moutarde jaune inhibitrice des nématodes, développement juvénile rapide, supporte les semis tardifs.
Radis oléifère	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés [Cat. III]	Diverses variétés disponibles en bio.
Phacélie	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés [Cat. III]	Neutre pour les rotations culturales, étouffe bien les mauvaises herbes, inhibitrice des nématodes.
Vesce d'été	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés [Cat. III]	
Avoine à faucher en vert	Niveau 1 (Bio = obligatoire)
Diverses variétés [Cat. III]	
Pois de printemps	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés [Cat. III]	Rendements MS et en protéine élevés, croissance juvénile rapide.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
Tournesol	Niveau 2 (Bio = la règle)
Diverses variétés [Cat. III]	Engrais vert. Les semences doivent obligatoirement être non traitées. Il faut prouver que les semences proviennent de régions dans lesquelles il n'y a pas de mildiou. Les cas de mildiou (<i>Plasmopara</i>) doivent être annoncés immédiatement au service phytosanitaire cantonal.
Mélanges d'engrais verts non hivernants	Niveau 2 (Bio = la règle) (cf. explication à la page 11)
ALEXPP [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Trèfle d'Alexandrie 42 %, trèfle de Perse (Lightning) 38 %, Phacélie (Boratus) 20 %.
Alex-Strigosa [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Développement juvénile rapide, peut être utilisé comme fourrage. Contient du trèfle d'Alexandrie et de l'avoine rude.
OH Legufix [Cat. III] (Otto Hauenstein Samen)	Avec féverole, pois, vesce de printemps, trèfle d'Alexandrie, avoine nue. Bonne couverture du sol, mélange fixateur d'azote. La vesce de printemps ne peut pas geler si l'hiver est doux.
Avoine – Pois – Vesce [Cat. III]	Fourrage riche en protéines. Moment idéal pour le semis: début août. Maximum 2/3 de la ration journalière.
Avoine – Vesce [Cat. III]	Mélange à gros rendement pour la fin de l'automne.
OH-Activit [Cat. III] (Otto Hauenstein Samen)	Mélange de vesce d'été, de phacélie, de guizotia oléifère et de trèfle d'Alexandrie. Neutre dans les rotations culturales, supporte la sécheresse, fixe l'azote.
OH-Nährgrün [Cat. III] (Otto Hauenstein Samen)	Améliore la structure du sol, idéal avant betterave sucrière. Trèfle d'Alexandrie et phacélie.
Orga-Mix C [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Mélange de guizotia et de légumineuses. Couvre rapidement le sol, gros rendement en MS.
Orga-Mix G [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Mélange de guizotia et de légumineuses. Couvre rapidement le sol, gros rendement en MS.
N-MAX T [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Légumineuses à grosses graines, tournesol, phacélie, avoine. Produit une biomasse importante et fixe de l'azote.
N-MAX R [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Légumineuses à grosses graines (sans pois), radis noir, tournesol, phacélie, avoine maigre. Produit une biomasse importante et fixe de l'azote.
Orga-Mix L [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Forte production de biomasse, très bon étouffement des mauvaises herbes, effet d'ameublissement du sol grâce à l'enracinement profond.
RYTZ Bio Fit [Cat. III] (Mühle Rytz)	Mélange neutre pour les rotations culturales et bon étouffement des mauvaises herbes avec trèfle d'Alexandrie, avoine rude, lin d'été, guizotia et phacélie.
Terra-FIT quattro [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à grosses et petites graines, radis, guizotia, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.
Terra-FIT tr [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à grosses et petites graines, sarrasin, lupin amer, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.
Terra-FIT uno [Cat. III] (Mühle Rytz, Samen Steffen AG)	Légumineuses à petites graines, radis, phacélie, mélange à croissance rapide, étouffe les adventices, bonne colonisation racinaire du sol.
Terra Fit zero [Cat. III] (Samen Steffen AG)	Légumineuses à graines fines et grosses, avoine rude, lin de printemps, phacélie, neutre pour les rotations culturales.
UFA Colza Fix [Cat. III] (UFA Semences)	Vesce d'été, guizotia oléifère, sarrasin, lentilles, gesse, trèfle d'Alexandrie Tabor. Mélange pour étouffer les mauvaises herbes dans le colza. Aussi utilisable comme engrais vert normal.
UFA-Alpha [Cat. III] (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie et de Perse, phacélie.
UFA-Delta [Cat. III] (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, phacélie, vesce d'été, guizotia oléifère, Structurator (radis fourrager), moutarde de sarepta.

Sous-espèce, variété	Niveau de disponibilité des semences / Caractéristiques et remarques
UFA Legu Fit [Cat. III] (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, vesce de printemps, pois, avoine nue. Contient la première féverole à petites graines Avalon (qui est la légumineuse qui fournit le plus d'azote). Risque de surplus de N pour les cultures de betteraves, de tournesol et de pomme de terre. Doit être semé tôt.
UFA –Lepha [Cat. III] (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, de Perse et incarnat, vesce d'été, phacélie, guizotia oléifère.
UFA Pom Fit [Kat.III] (UFA Samen)	Avec le radis oléagineux multirésistant Defender et avoine nue. Résistant au sec grâce aux grosses graines, lève très rapidement, Defender réprime les nématodes «libres» du genre Pratylenchus qui transmettent le Tabac Rattle Virus (taches de rouille) et affame les nématodes de la betterave.
UFA-Trias [Cat. III] (UFA Semences)	Trèfle d'Alexandrie, vesce d'été, avoine rude. Neutre pour les rotations culturales, peut être affouragé.
UFA Viti Fit Printemps [Cat. III] (UFA Semences)	Mélange d'engrais vert pour la viticulture. Fixation de l'azote du sol et intensive colonisation racinaire du sol. Semer au printemps ou avant la vendange.
Dérobées fourragères	Niveau 2 (Bio = la règle)
Billion-Mix AP 17 [Cat. III] (Eric Schweizer AG)	Rendement élevé et croissance rapide. Contient du ray-grass Westerwold ainsi que du trèfle d'Alexandrie et de Perse.
Avoine – Pois – Vesce [Cat. III]	Fourrage riche en protéines. Moment idéal pour le semis: début août. Maximum 2/3 de la ration journalière.
OH-17 [Cat. III] (Otto Hauenstein Samen)	Forte proportion de ray-grass Westerwold avec trèfle d'Alexandrie et de Perse. Convient bien pour l'ensilage.
OH 75 [Cat. III] (Otto Hauenstein Samen)	Avoine nue et trèfle d'Alexandrie, pas de problèmes avec les repousses de ray-grass. Convient bien pour l'affouragement en vert et l'ensilage.
UFA Siloball [Cat. III] (UFA Semences)	Dérobée fourragère non hivernante. Forte proportion de ray-grass Westerwold avec trèfle d'Alexandrie et de Perse. Mélange idéal pour l'ensilage.
UFA Weluz [Cat. III] (UFA Semences)	Dérobée fourragère non hivernante. Luzerne, ray-grass Westerwold. Mélange idéal pour l'ensilage avec une haute teneur en MS grâce à la luzerne. Semer la culture suivante sans labour au printemps n'est cependant pas possible parce que la luzerne est hivernante.
RYTZ Bio-Ralfa [Cat. III] (Mühle Rytz)	
Steffen 1006 [Cat. III]	Dérobée fourragère à haut rendement avec forte proportion de ray-grass Westerwold. Idéal pour l'ensilage.

Jachères florales et tournantes	Niveau 3 (Bio = souhaité)
Diverses variétés et mélanges (on peut aussi demander des mélanges personnels)	Voir offres sur www.organicxseeds.ch , des catalogues de semences des fournisseurs de plantes fourragères ou sauvages. Il y a une offre bio assez importante issue de production suisse.

Mélanges pour cultures fourragères			
Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Mélanges annuels (série 100)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges bisannuels (série 200)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 70 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges bisannuels à trisannuels (séries 230 et plus)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 70 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges trisannuels (série 300)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 9)
Mélanges quadriannuels (série 400)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 40 % de bio (cf. explication p. 9)

Groupes principaux	Sous-groupes / Utilisation	Niveau de disponibilité des semences	Variétés / Caractéristiques
Mélanges pour sursemis (mélanges U)		Niveau 2 (Bio = la règle)	Divers mélanges avec entre 60 ou 40 % de bio (cf. expl. p. 12)
Mélanges pour engrais verts		Niveau 2 (Bio = la règle)	Mélange avec au moins 60 % de bio (cf. explication p. 12)
Sous-semis dans les grandes cultures avec utilisation fourragère		Niveau 2 (Bio = la règle)	
Semences pour surfaces de promotion de la biodiversité (SPB)		Niveau 3 (Bio = souhaité)	
	Prairies et pâturages: <ul style="list-style-type: none"> • Prairies extensives • Prairies peu intensives Champs: <ul style="list-style-type: none"> • Bandes culturales extensives • Jachères fleuries • Jachères tournantes • Ourlets sur terres assolées • Bandes fleuries pour les pollinisateurs et autres auxiliaires 		Il faut utiliser des mélanges autorisés par l'OFAG. Il est permis d'utiliser des mélanges conventionnels. Il y a différents mélanges avec de hautes proportions de bio. Pour les nouveaux semis de prairies extensives et peu intensives, il y a lieu de préférer l'enherbement direct avec des semences locales. Le choix des mélanges de semences devrait faire attention qu'ils contiennent des espèces présentes dans la région. Il est recommandé de s'informer auprès du service cantonal de protection de la nature.
Mélanges spéciaux		Niveau 3 (Bio = souhaité)	
	Les mélanges standards suivants ne sont pas encore disponibles en qualité bio:		485 (pâturages pour chevaux) 462 (résistant à la sécheresse, avec féтуque rouge) 481 (pour pâturages d'altitude) 326 Mélange d'esparcette et de graminées
	Semis de couverture dans les grandes cultures sans utilisation fourragère		Divers mélanges
	Semis de couverture en arboriculture et en viticulture		Divers mélanges
	Pâturages pour petit bétail, enherbement des parcours		Divers mélanges
	Mélanges pour remise en culture et enherbement		Divers mélanges
	Prairies fleuries extensives, prairies à faner riches en espèces		Divers mélanges avec haut pourcentage de fleurs à disposition!
	Mélange pour bandes florales		Divers mélanges
Composants simples		Niveau 2 (Bio = la règle)	
			Diverses variétés; les offres bio dont la variété, la faculté germinative et la pureté correspondent aux recommandations et aux normes VESKOF doivent être utilisées.

Réglementation semencière pour les cultures fourragères biologiques

Les marchands de semences fourragères se sont donné la peine d'obtenir des semences bio pour les mélanges standards suisses (numéros à trois chiffres!) recommandés par l'Association pour le développement des cultures fourragères (ADCF) et selon les recommandations variétales des normes VESKOF (Swiss-Seed). Certains fournisseurs proposent en outre aussi des mélanges maison avec ou sans le label ADCF.

Les acteurs de la branche s'efforcent d'augmenter avec le temps la proportion de bio dans les mélanges. La règle suivante est valable:

- Les mélanges annuels et trisannuels (ADCF 100 et 300) doivent contenir au moins 60 % de semences bio.
- Les mélanges bisannuels (ADCF 200) et bi- à trisannuels (ADCF 230 et plus) doivent contenir au moins 70 % de semences bio.
- Les mélanges 400 (ADCF 400) doivent contenir au moins 40 % de semences bio.

Ceux qui aimeraient utiliser des mélanges ou des composants simples avec moins de 70 %, 60 % ou resp. 40 % de semences bio doivent déposer une demande motivée sur www.organicxseeds.ch.

Les mélanges spéciaux doivent contenir les proportions bio qui correspondent aux caractères auxquels ils correspondent (mélanges ADCF 100 – 400).

Semences prégermées ou enrobées, adjonction de stimulateurs de croissance:

Le prégermage (priming) et les enrobages (pelliculages, pilulages et colorations) sont aussi autorisés pour les semences et les mélanges biologiques. Les semences ainsi conditionnées doivent cependant être exemptes de produits phytosanitaires chimiques de synthèse et d'engrais chimiques. Les bulletins de livraison doivent comporter une remarque adéquate.

Le pâturin des prés dont la germination a été activée (noms commerciaux: «Highspeed», «Speedkeimung» et «Turbo») et l'adjonction d'activateurs de germination à base de microorganismes, p. ex. des préparations à base d'algues et de bactéries du genre pseudomonas (noms commerciaux: p. ex. «Headstart» etc.), ont été homologués comme biocompatibles.

Remarque: l'efficacité du prégermage et celle des stimulateurs naturels de croissance sont controversées!

Les semences enrobées peuvent être employées en culture biologique, pour autant que le procédé de mise en place soit certifié biologique.

Méthodes de sélection

Le règlement «Matériel de multiplication» précise que les variétés de sélection bio ont la priorité sur les variétés de sélection conventionnelle. Il y a pour information cinq catégories de variétés:

- Cat. I: Sélection bio (selon Bio Suisse)
- Cat. II: Sélectionnée pour l'agriculture biologique
- Cat. III: Sélection conventionnelle (autorisée en bio si pas d'autre information)
- Cat. IV: Méthode de sélection incompatible avec l'agriculture biologique, p. ex. fusion cellulaire (CMS) pour les choux et les endives.
- Cat. X: Anciennes variétés et provenances etc.

Niveaux de disponibilité des semences:

Niveau 1 (bio = obligatoire):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est obligatoire. Ce niveau comprend les sous-espèces et les classes commerciales Bio Suisse pour lesquelles existe un assortiment variétal multiplié en bio qui répond aux besoins de la pratique.

Même dans les cultures professionnelles, il n'est pas possible d'obtenir des dérogations à l'obligation d'utiliser des semences bio sauf pour les trois exceptions générales mentionnées ci-dessus.

Niveau 2 (bio = la règle):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est la règle. Ce niveau comprend les sous-espèces et les classes commerciales Bio Suisse pour lesquels certains bons mélanges de semences et certaines bonnes variétés professionnelles multipliés en bio sont disponibles pour la période de culture en cours.

Il faut préalablement demander une autorisation exceptionnelle pour pouvoir utiliser des semences qui n'ont pas été multipliées en bio (c.-à-d. des semences non bio et non traitées).

Niveau 3 (Bio = souhaité):

L'utilisation de variétés multipliées en bio est souhaitée, c.-à-d. facultative. Ce niveau comprend les sous-espèces pour lesquels il n'y a quasiment aucune bonne variété professionnelle multipliée en bio.

Si la variété désirée est disponible aussi bien en qualité bio que non bio, elle doit être commandée en bio. Si une variété n'est disponible qu'en qualité non bio mais non traitée, cette semence non bio et non traitée peut être utilisée sans demander une autorisation exceptionnelle.

Le Service des semences bio donne gratuitement des renseignements et des attestations sur:

- La disponibilité actuelle des variétés et leur classement;
- L'enregistrement, le login et l'utilisation de www.organicxseeds.ch;
- Les annonces des essais de variétés.

Quand faut-il avoir une autorisation exceptionnelle?

- Pour pouvoir utiliser des semences conventionnelles mais non traitées des niveaux 1 et 2;
- Pour pouvoir utiliser des mélanges fourragers contenant resp. moins de 70 ou 40 % de semences bio.
- Des essais avec des variétés qui ne sont pas encore multipliées en bio peuvent être faits sur des surfaces restreintes avec une autorisation exceptionnelle.
- La culture de variétés rares ou difficiles à obtenir pour lesquelles il n'y a pas de semence bio est possible avec une autorisation exceptionnelle (pour les niveaux 1 et 2).
- Les semences de base et de prébase (non traitées) destinées à la production de semences bio peuvent provenir d'une multiplication non bio avec une autorisation exceptionnelle.

Quand n'y a-t-il pas besoin d'avoir une autorisation exceptionnelle?

- Au niveau 3 (Bio = souhaité), l'utilisation de semences bio est facultative. L'utilisation de semences conventionnelles non traitées n'a pas besoin d'être annoncée au Service des semences bio. Si la variété désirée est disponible en bio, les semences bio doivent être utilisées. Une attestation de non-disponibilité peut être téléchargée en tout temps après l'ouverture d'une session sur www.organicxseeds.ch.

Qui doit envoyer la demande d'autorisation exceptionnelle?

- Le producteur est responsable de demander l'autorisation exceptionnelle qu'il devra ensuite présenter lors du contrôle bio de la ferme. Dans le cas des cultures sous contrat, l'acheteur (le mandant) ou l'entreprise sous-traitante peut déposer une demande groupée pour tous les producteurs concernés.
- S'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2, les marchands peuvent déposer une demande collective pour leurs clients après accord préalable du Service des semences bio.

Comment peut-on faire parvenir une demande d'autorisation exceptionnelle?

- Les demandes d'autorisations exceptionnelles doivent être déposées sur www.organicxseeds.ch. Des informations détaillées sur la procédure sont disponibles sur www.semences-bio.bioactualites.ch ou directement sur www.organicxseeds.ch. Un mode d'emploi au format PDF est disponible sur la page d'accueil.
- Les demandes ne peuvent qu'exceptionnellement être déposées par téléphone ou par la poste.
- Chaque demande coûte 10.– Fr. par variété mais au minimum 50.– Fr. par année; le supplément pour réponse expresse dans les 24 heures (sauf samedis, dimanches et jours fériés) se monte à 50.– Fr. Les demandes collectives sont facturées 50.– Fr. de plus. Les autorisations exceptionnelles sont gratuites s'il n'y a plus d'offre bio disponible pour la sous-espèce désirée du niveau 2.

Le producteur agricole doit pouvoir présenter l'autorisation exceptionnelle au moment du semis ou de la plantation.

Adresse de contact

Service des semences bio,
Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick,
tél. 062 865 72 08, fax. 062 865 72 73,
semences-bio@fibl.org
www.semences-bio.bioactualites.ch

Impressum

Éditeurs:

Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL
Ackerstrasse 113, 5070 Frick, Schweiz
info.suisse@fibl.org, www.fibl.org

Bio Suisse

Peter Merian-Strasse 34, 4052 Basel
bio@bio-suisse.ch, www.bio-suisse.ch

Classement des semences dans les niveaux de disponibilité:
Commission technique Grandes cultures de Bio Suisse et Service des semences bio du FiBL, en collaboration avec des représentants des semenciers.
Cette liste variétale se base sur les essais variétaux de l'Agroscope, les listes de variétés recommandées par l'Agroscope (Swiss granum) et par l'ADCF ainsi que sur le Catalogue national des variétés.

Auteurs:

Hansueli Dierauer und Matthias Klais (FiBL)

Rédaction et mise en page:

Res Schmutz (FiBL)

Traduction:

Manuel Perret, Essertines-sur-Yverdon

Prix:

Téléchargement: gratuit de <https://shop.fibl.org>
Version imprimée: Fr. 6.00 (achat: FiBL, Frick)